

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU : 12 Janvier 2017
REUNION ORDINAIRE

Nombre de membres composant le Conseil : 11

L'an 2017, le Jeudi 12 Janvier, à 19 h 30, les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance publique ordinaire, salle de la mairie, sur convocation en date 5 Janvier 2017.

Étaient présents : MMS : Lina HEREL, Raymond PLET, Emilie BENARD, Alain CHAUDRON, Françoise DOUCET, Magalie GRUGEON, David JOUDON, Alex KACHAKCHAR, Anne-Marie RIBEIRO, Laurent LEBAS, Roland VASSEUR

Absent Excusé : NEANT

Pouvoirs : NEANT

Formant la majorité des membres en exercice.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination de Madame Anne-Marie RIBEIRO pour remplir les fonctions de secrétaire. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 Décembre 2016.

Syndicats des eaux : Suite à la fusion du syndicat des eaux, arrêté Préfectoral en du 22 Décembre 2016, il est demandé à l'ensemble des communes composants le nouveau syndicat de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

A la demande d'un membre du conseil le vote a lieu à bulletins secrets :

Candidatures pour les titulaires : Mr CHAUDRON Alain, Mme HEREL Lina, Mr VASSEUR Roland

Résultats : CHAUDRON Alain : 11 – HEREL Lina : 8 - VASSEUR Roland – 3

Sont nommés Titulaires : Alain CHAUDRON – Lina HEREL

Candidatures pour les suppléants : DOUCET Françoise et GRUGEON Magalie

Sont nommés Suppléants : DOUCET Françoise et GRUGEON Magalie

Modification du temps d'emploi de l'agent administratif : Madame le Maire demande la diminution du temps de travail de 10 % de l'agent administratif faute de travail.

Les membres du Conseil Municipal décident : avec 9 voix pour – une voix contre et une abstention de la diminution du temps de travail de 10 % de l'agent administratif à compter du 1^{er} Février 2017.

Questions diverses :

Vœux du maire le Samedi 21 Janvier 2017 à 15 Heures 30. Galettes des Rois prises à Intermarché.

Séance levée à 20 h 50.